

Ryan

**BILAN DE LA SESSION
PARLEMENTAIRE AU QUÉBEC**

JUIN 2026

BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

La démission du Premier ministre François Legault a donné le coup de départ de la dernière session parlementaire du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) avant l'élection générale d'octobre 2026. Dès lors, c'est une session tout sauf ordinaire qui a eu lieu, marquée notamment par une course à la chefferie à la CAQ, une prorogation de la session parlementaire, pour une deuxième fois en 6 mois, ainsi qu'un remaniement ministériel. Cela s'est traduit par une session parlementaire beaucoup plus courte qu'anticipée, mais néanmoins chargée en projets de loi.

Il y avait aussi quelques nouveautés sur les banquettes des partis d'opposition. Après une fin d'année 2025 chaotique, le Parti libéral du Québec a amorcé un nouveau chapitre avec l'arrivée de Charles Milliard à sa tête et une équipe parlementaire renouvelée, dont le chef parlementaire André Fortin, qui s'est particulièrement démarqué au cours de la session. Le Parti Québécois a remporté une quatrième partielle consécutive et compte une députée supplémentaire parmi ses rangs. Le Parti conservateur du Québec a même fait son entrée officielle à l'Assemblée nationale avec l'arrivée de l'ex-caquiste Maïté Blanchette-Vézina.

En guise de rétrospective, l'équipe de Ryan dresse ici un bilan des faits saillants de l'actualité, un état des lieux des partis politiques provinciaux et un bref point des derniers mois en matière de politique fédérale et municipale au Québec.



LA SESSION EN DATES



14 JANVIER	François Legault annonce sa démission à titre de Premier ministre
22 JANVIER	Début de la course à la chefferie de la CAQ
3 FÉVRIER	Début de la session parlementaire
13 FÉVRIER	Charles Milliard est élu chef du PLQ
18 MARS	Dépôt du budget 2026-2027
8 AVRIL	Prorogation de l'Assemblée nationale
12 AVRIL	Christine Fréchette est élue cheffe de la CAQ et devient la Première ministre du Québec
21 AVRIL	Formation du conseil des ministres
5 MAI	Ouverture d'une nouvelle session et reprise des travaux parlementaires
12 JUIN	Fin de la session parlementaire

INTENTIONS DE VOTE

EN JUIN 2026



30 %



28 %



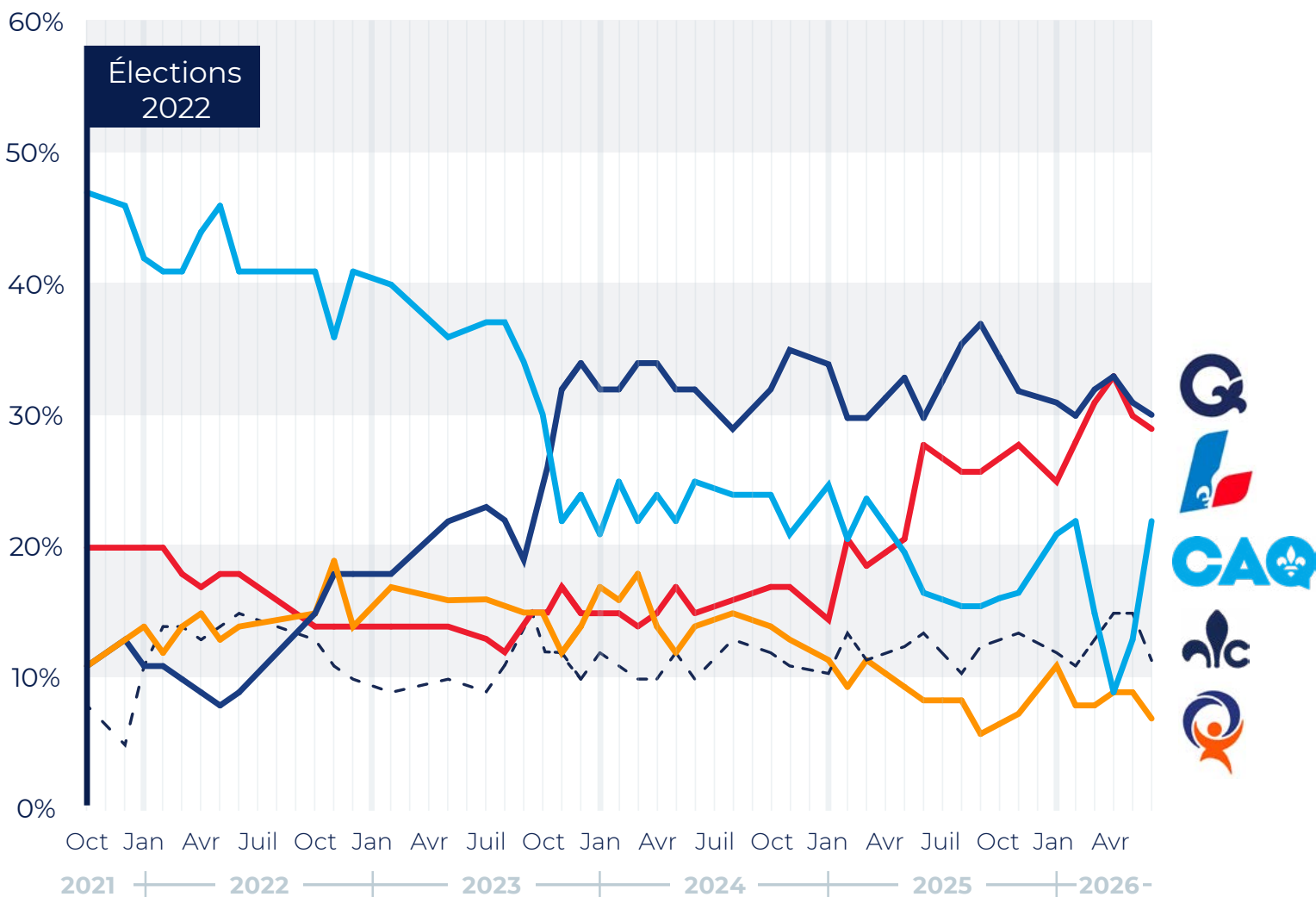
22 %



11 %



8 %



Sources : Léger, Pallas Data, Synopsis Recherche

LA SESSION EN CHIFFRES

LES PROJETS DE LOI

20 Projets de loi
présentés
par le gouvernement

11 Projets de loi adoptés

LE BUDGET

Croissance économique

1,1%
en 2026

1,4%
en 2027

Déficit

8,6 G\$
en 2026-2027

Retour à l'équilibre budgétaire
2029-2030



LE PROJET DE LOI 23 : CONJUGUER BESOINS D'INTERVENTION ET PROTECTION DES DROITS

Le projet de loi 23, adopté à la toute fin de la session parlementaire, vise à moderniser la loi P-38 sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui en réponse à de multiples rapports de coroner et de cas ayant fait la manchette, au cours des dernières années. Réforme attendue par plusieurs acteurs de la société civile, le projet de loi proposait une modernisation du critère de dangerosité et la création d'un tribunal spécialisé pour regrouper les procédures médico-légales.

Un rapport de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice s'oppose toutefois à cette réforme et plusieurs parties prenantes, dont le Protecteur du citoyen, considèrent qu'il est nécessaire de préserver le caractère exceptionnel de la Loi P-38. Alors que certains groupes ont manifesté contre ce projet de loi et craignent une adoption précipitée, cette réforme est soutenue par les psychiatres et par des patients partenaires qui y voient une occasion de venir en aide à des personnes qui ne sont pas conscientes de leur état.



UN VIRAGE NUMÉRIQUE SOUS HAUTE PRESSION

L'arrivée du Dossier santé numérique (DSN) continue de susciter des débats à Québec. Alors que la ministre de la Santé, Sonia Bélanger, se dit satisfaite des résultats préliminaires du projet pilote déployé dans deux CIUSSS, elle affirme que la décision quant à son déploiement futur reviendra à Santé Québec. Développé avec la firme américaine Epic Systems, le projet a déjà nécessité un investissement de 402 M\$, soit 137 M\$ de plus que le budget initial prévu. Un audit de l'Autorité des marchés publics (AMP) est actuellement en cours afin d'examiner le

processus d'attribution du contrat. Pendant ce temps, le projet SIFA, suspendu depuis 2025, continue de coûter plus de 700 000 \$ par mois en redevances. Dans un rapport, l'organisation constate aussi une sous-estimation importante des coûts, des lacunes de gouvernance et une gestion inadéquate des fonds publics, alimentant les préoccupations quant à la capacité du réseau à mener à bien son ambitieux virage numérique.



LOI 96 : UN COUP POLITIQUE BIEN CALCULÉ

En annonçant dès le début de la session un projet de loi pour renouveler la disposition de dérogation protégeant la loi 96, qui n'expire pourtant qu'en 2027, Christine Fréchette a fait un calcul politique, soit celui de placer le Parti libéral sur la défensive, tout en réaffirmant le nationalisme de la CAQ. La manœuvre a fonctionné : Charles Milliard a été forcé de se commettre sur un terrain miné pour les libéraux, tandis que Paul St-Pierre Plamondon a pu qualifier le renouvellement de simple « geste de statu quo ».

Cette séquence permet aussi à la CAQ de reprendre l'initiative alors que son projet de constitution, contesté par plusieurs groupes, est finalement mort au feuillet. Mais au-delà du calcul politique, une question demeure : près de quatre ans après l'adoption de la loi 96, les pratiques observées sur le terrain ne permettent toujours pas d'atteindre les objectifs inscrits dans la Charte. Le défi n'est donc pas seulement de protéger la loi, mais de la rendre réellement efficace.



CHURCHILL FALLS : CATASTROPHE ÉVITÉE, MAIS L'INCERTITUDE PERSISTE

Petit soupir de soulagement pour le gouvernement du Québec : la publication d'un rapport de comité d'experts mandaté par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (TNL) chargé d'étudier l'entente de principe sur Churchill Falls survenue en 2024 ne la rejette pas d'emblée, mais considère que TNL pourrait y faire des gains supplémentaires. Québec espère toujours parvenir à un accord final sur ce dossier hautement stratégique pour l'avenir énergétique du Québec avant le début de la période électorale, ce qui pourrait être une victoire majeure du gouvernement de Christine Fréchette. Le gouvernement fédéral semble enclin à contribuer.

Par ailleurs, la présentation d'un premier Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques, qui était prévue en avril 2026, se fait toujours attendre, le gouvernement ayant repoussé sa publication à quelques reprises. Une situation que les oppositions n'ont pas manqué de dénoncer, alors que la question des ressources énergétiques du Québec continue de susciter beaucoup de questions.



LE PROJET DE LOI 3 DOMINE L'AGENDA DU TRAVAIL

L'adoption du projet de loi 3 du ministre du Travail, Jean Boulet, constitue sans doute l'événement le plus marquant de la session parlementaire en termes de relations de travail. En introduisant une distinction entre les cotisations syndicales liées à la représentation des membres et celles consacrées à des activités plus larges de mobilisation, le gouvernement a ouvert un nouveau front avec les syndicats, qui y voient une attaque directe à leur mission.

Dans le secteur de la santé, les négociations entre Québec et les médecins spécialistes ont connu quelques soubresauts, mais ont finalement abouti à une entente ratifiée à 86 %. Les derniers mois ont aussi été marqués par la mobilisation du mouvement « Le communautaire à boutte ». Plus de 1 500 organismes ont participé à près de deux semaines de grève pour réclamer un meilleur financement des services et de meilleures conditions pour les travailleuses et travailleurs du milieu communautaire.



FRONT COMMUN POUR LA LOI GABIE RENAUD À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 13 mai 2026, le gouvernement a officiellement déposé le projet de loi Gabie Renaud à l'Assemblée nationale. Inspirée de la « loi de Clare » britannique et de mesures adoptées dans d'autres provinces, elle a pour objectif de permettre aux individus de vérifier les antécédents judiciaires d'un partenaire intime qui pourrait présenter un risque pour la sécurité de sa personne ou de son enfant.

Si des renseignements pertinents existent, un organisme de soutien aux victimes rencontre la personne pour l'en informer. Cette mesure s'inscrit en réponse à une hausse des féminicides au Québec. La démarche entourant la loi Gabie Renaud s'est effectuée de manière globalement transpartisane, alors que les élus de tous les partis souhaitent l'adopter rapidement avant la fin de la session parlementaire le 12 juin.

BILAN DES PARTIS



COALITION AVENIR QUÉBEC

La dernière session parlementaire de la CAQ fut largement dominée par sa propre transition politique. La démission de François Legault, la course à la chefferie qui s'en est suivie et l'arrivée de Christine Fréchette comme Première ministre ont profondément redéfini la dynamique gouvernementale à Québec. Combinée à une prorogation de l'Assemblée nationale et à un remaniement ministériel important, cette transition a toutefois contribué à donner l'image d'un gouvernement davantage en reconstruction qu'en contrôle du programme politique.

Dans ses premières semaines au pouvoir, Christine Fréchette a cherché à imposer un ton renouvelé, plus collaboratif et pragmatique, afin de relancer un gouvernement fragilisé dans les sondages et surtout, pour marquer une rupture de style avec les dernières années du gouvernement Legault. Pari réussi, puisqu'elle semble avoir été en mesure de faire oublier M. Legault, devenu très impopulaire auprès de l'électorat.

Ce changement s'est traduit par un bond dans les intentions de vote, mais les gains sont fragiles : le gouvernement a continué de composer avec plusieurs difficultés, notamment sur la gestion des finances publiques, les dépassements de coûts dans les projets numériques en santé, débats sur l'énergie et fatigue généralisée après deux mandats au pouvoir. Face à une opposition plus affirmée et à un électorat en quête de renouveau, cette session aura surtout confirmé que la prochaine année sera déterminante pour la survie de la CAQ, qui devra convaincre les électeurs suite au départ de son fondateur.



PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

La « parenthèse Rodriguez » du PLQ est maintenant chose du passé : l'arrivée de Charles Milliard à sa tête a revitalisé la formation, qui navigue désormais dans les mêmes eaux que son principal rival, le PQ : les deux formations flirtent avec la barre symbolique des 30 %. Un élan qui lui permet aussi de multiplier les candidatures avec des profils intéressants.

Sur le plan parlementaire, l'expérience des libéraux a aussi été manifeste : tout au long de la session, les députés libéraux ont su talonner le gouvernement sur plusieurs fronts, notamment sur la gestion des finances publiques et les orientations économiques. Le portrait n'est cependant pas sans faute : les tergiversations de Charles Milliard sur la loi 96 ont rappelé la difficulté de concilier l'opinion des francophones et de la base électorale anglophone du PLQ sur la question linguistique. Faire des gains chez les francophones demeure l'ingrédient essentiel si le parti veut aspirer à former le prochain gouvernement.



PARTI QUÉBÉCOIS

Le PQ continue à mener dans les sondages publiés pendant la session en raison du vote francophone. Afin de maintenir cette avance face à la CAQ, encore son principal adversaire dans ce segment de l'électorat, la formation souverainiste s'efforce d'associer la nouvelle première ministre caquiste, Christine Fréchette, au bilan de François Legault. Le PQ a mobilisé efficacement plusieurs thèmes : mauvaise administration de l'État, dépenses hors de contrôle, le « bar ouvert » des subventions aux entreprises, et a aussi lancé une offensive visant à rallier les votes nationalistes de la CAQ.

Cette bonne performance se traduit toujours dans les intentions de vote : avec les intentions de vote actuelles, le parti peut encore espérer former un gouvernement majoritaire après les prochaines élections. Les voyants sont cependant au jaune concernant un possible référendum, démarche promise par le PQ dans un premier mandat. La faible popularité de cette option dans l'électorat ne semble pas changer les plans du parti sur cette question, mais il s'agit d'une faiblesse que ses adversaires n'hésiteront pas à exploiter au cours des prochains mois.



QUÉBEC SOLIDAIRE

Québec solidaire termine la session face à un défi bien connu : transformer ses idées en intentions de vote. Alors que le parti a multiplié les propositions fidèles à son ADN politique, comme la taxation des grandes fortunes, l'augmentation des sanctions contre les propriétaires abusifs et la création d'un grossiste alimentaire public pour faire baisser le coût de l'épicerie, ces thèmes peinent à se traduire en gains dans les sondages. QS demeure pratiquement seul à occuper l'espace de la gauche québécoise, sans toutefois réussir à élargir sa base électorale.

L'arrivée annoncée de l'ex-député du NPD Alexandre Boulerice constitue néanmoins une bonne nouvelle pour la formation. Figure politique expérimentée et largement connue du public, il pourrait contribuer à recentrer l'attention sur le projet politique du parti et à lui offrir un nouvel élan à l'approche des prochaines élections. Le défi demeure néanmoins de taille : à 8 % dans les intentions de vote, la formation politique devra mettre les bouchées doubles pour conserver ses sièges, surtout à l'extérieur de Montréal.



PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

Les efforts de recrutement du PCQ ont fini par porter fruit : la députée indépendante Maïté Blanchette Vézina, ex-ministre des Ressources naturelles et des Forêts, a annoncé en mars qu'elle se joignait à la formation, lui donnant un premier siège à l'Assemblée nationale. Cela donne au PCQ une visibilité renouvelée, ainsi qu'une garantie que son chef, Éric Duhaime, participe aux débats des chefs lors de la campagne électorale.

Avec les intentions de vote actuelles, le PCQ pourrait réaliser plusieurs gains, particulièrement dans la région de Québec, ce qui viendrait consolider sa position comme l'un des principaux partis politiques du Québec. Reste toutefois à voir si cette progression dans les sondages se traduira par des victoires concrètes dans un mode de scrutin qui continue de favoriser les partis bénéficiant d'un appui plus uniformément réparti sur le territoire.

LES INDÉPENDANTS

Cette session aura établi le record du nombre d'élus indépendants siégeant à l'Assemblée nationale : en juin, 9 députés se trouvaient dans cette catégorie. Une situation inédite qui a provoqué une réflexion sur le rôle de député et les ressources consacrées aux élus indépendants, jugées insuffisantes pour effectuer adéquatement leur travail de parlementaire.

Parmi ces élus, on compte notamment Gilles Bélanger, ex-ministre responsable de la Cybersécurité, qui a claqué la porte de la CAQ en avril après son exclusion du Conseil des ministres par la nouvelle Première ministre Christine Fréchette, qu'il avait pourtant été le premier à appuyer lors de la course. M. Bélanger profite de sa liberté nouvellement acquise pour multiplier les mises en garde sur les défis numériques du gouvernement québécois.

Du côté des libéraux, le chef Charles Milliard a confirmé que la députée Sona Lakhoyan Olivier, exclue du caucus depuis décembre 2025, le resterait définitivement après qu'elle fut sévèrement blâmée par une enquête de la commissaire à l'éthique d'avoir utilisé des ressources parlementaires dans le cadre d'activités partisans en lien avec le financement de la campagne de l'ex-chef libéral déchu Pablo Rodriguez.

BILAN FÉDÉRAL



Plus d'un an après son élection, le gouvernement de Mark Carney est plus populaire que jamais au Québec : il récolte 49 % des appuis dans les intentions de vote, très loin devant le Bloc Québécois (27 %) et le Parti conservateur (16 %). Cette popularité pourrait cependant bientôt être mise à l'épreuve avec le départ annoncé de Steven Guilbeault, une figure populaire au Québec, ouvertement opposé aux nouvelles orientations environnementales du gouvernement fédéral.

Au cours des derniers mois, le gouvernement de Mark Carney a multiplié les annonces visant à positionner le Canada comme une nation de bâtisseurs, capable de réaliser rapidement des projets stratégiques tout en réduisant sa dépendance économique envers les États-Unis par la diversification de ses marchés d'exportation.

Au Québec, le gouvernement Carney promet près de 10 G\$ sur dix ans pour le logement, les infrastructures de santé et le transport collectif. Ces annonces s'ajoutent à une stratégie nationale d'électrification prévoyant d'importants investissements dans les réseaux électriques, les interconnexions et l'énergie nucléaire. Le défi du gouvernement sera désormais de transformer cette succession de stratégies et de promesses en projets concrets livrés sur le terrain.

BILAN MUNICIPAL



Bien que les défis et réalités des municipalités du Québec varient d'un territoire à l'autre, un enjeu commun a largement émergé au cours de la dernière session : celui du financement des infrastructures et du maintien des actifs dans un contexte de fortes pressions budgétaires. Plusieurs municipalités ont multiplié les appels au gouvernement du Québec afin d'obtenir une plus grande prévisibilité financière et un meilleur partage des responsabilités.

Ces discussions ont culminé lors des Assises de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en mai 2026, alors que les élus municipaux ont plaidé pour une révision durable du modèle de financement municipal. Cette orientation fait toutefois un peu contraste avec un rapport présenté lors de cet événement par les ex-ministres Nicolas Marceau (PQ) et Monique Jérôme-Forget, qui appelle les maires à abandonner leurs réflexes de « quêteurs » auprès du gouvernement du Québec, d'assumer leurs responsabilités de taxer davantage leurs résidents pour entretenir leurs infrastructures.

À l'approche des prochaines élections générales, le futur gouvernement provincial devra inévitablement composer avec les besoins et demandes grandissants du monde municipal, où une posture davantage axée sur la collaboration sera attendue afin de marquer un réel changement de ton dans les relations Québec-municipalités.

ÉLECTIONS 2026

DES CANDIDATS «VEDETTES» ET DE NOMBREUX DÉPARTS



Les fins de mandat sont l'occasion pour des élus de tirer leur révérence, mais aussi pour de nouveaux visages de faire leur entrée en politique. L'élection de 2026 semble unique alors que plus de 30 députés élus sous les couleurs de la CAQ ont déjà annoncé leur retrait de la vie politique. Un bref survol de quelques départs et de candidatures annoncées.

LES CANDIDATS À SURVEILLER



JULIE WHITE
Ex-PDG de Manufacturiers
et exportateurs du Québec



PIERRE COSSETTE
Ancien recteur de
l'Université de Sherbrooke



ANTOINE DIONNE-CHAREST
Analyste politique et fils de l'ex-
premier ministre Jean Charest



FARNELL MORRISSET
Influenceur et youtubeur
bien connu à Québec



PHILIPPE SCHNOBB
Ex-président de la Société
de Transport de Montréal



ALAIN THERRIEN
Ex-député fédéral du Bloc
Québécois



GUY LAPOINTE
Porte-parole de la Sûreté
du Québec et fils de la légende
du hockey, Guy Lapointe



ALEXANDRE BOULERICE
Ex-député fédéral du NPD

LES DÉPARTS



GABRIEL NADEAU-DUBOIS
Ex-coporte-parole
de Québec Solidaire



MANON MASSÉ
Ex-coporte-parole
de Québec Solidaire



FRANÇOIS LEGAULT
Ex-Premier ministre



LIONEL CARMANT
Ministre délégué aux Services
sociaux



CHRISTIAN DUBÉ
Ex-ministre de la Santé



SONIA LEBEL
Ministre de l'Éducation



GENEVIÈVE GUILBEAULT
Ex-ministre des Affaires
municipales

CONCLUSION

L'arrivée d'une nouvelle cheffe à la CAQ et ses premières semaines bien orchestrées, avec des annonces presque quotidiennes et une approche très réactive aux demandes des médias et de la population, ont marqué les derniers mois. Investissements dans les services, les infrastructures, l'économie, la première ministre semblait détenir des réserves financières illimitées, jusqu'à ce que les avertissements de son ministre des Finances soient éventés. À la fin de la session parlementaire, poussé par le même sentiment d'urgence, le gouvernement Fréchette a multiplié les projets de loi « clientélistes », au point d'empêcher l'adoption de projets de loi mieux réfléchis et plus significatifs à long terme, laissant une bonne partie de son bilan incomplet.

Il est donc encore possible que l'élection du 5 octobre constitue une lutte à trois. Certains observateurs s'attendent à un retour de l'ancien modèle : les fédéralistes du PLQ vs les souverainistes du PQ – avec une touche moderne apportée par les tiers partis que sont le PCQ dans la région de Québec et QS dans la région de Montréal. Cela dit, les gains enregistrés par la CAQ depuis l'arrivée de Christine Fréchette laissent également entrevoir un chemin plausible vers une performance électorale plus compétitive à quelques mois du scrutin. Si la campagne se transforme en « référendum sur la tenue d'un référendum » ou sur l'économie, le PLQ pourrait avoir l'avantage. Par contre, si la campagne porte plutôt sur la protection de l'identité et de la culture québécoise, ce sera avantageux pour le PQ. La capacité de la CAQ à maintenir son élan, de même que l'évolution des principaux enjeux de la campagne, pourraient donc ouvrir la porte à différentes configurations électorales d'ici le scrutin.

À la suite d'une fin de session chaotique, la bataille estivale portera sur la suite du recrutement de candidats par les partis et sur le développement de leurs plateformes respectives. Les chefs sont maintenant connus, et tous sont relativement nouveaux et méconnus. Ce sont donc les équipes et les propositions intéressantes qui pourraient faire la différence.

Ryan

514.874.1925

pryan@ryanap.com

180, Rue Peel, bureau 400,
Montréal (Québec) H3C 2G7

www.ryanap.com

